

Cher.e.s membres du conseil communal de Charleroi,

En tant que citoyen·ne, je souhaite interpeller le Bourgmestre de Charleroi, Monsieur Thomas DERMINE, l'Échevine de la Culture, Madame Julie PATTE, l'Échevin des Bâtiments, Monsieur Mahmut DOGRU, ainsi que l'ensemble du Collège communal au sujet de l'avenir du Théâtre de L'Ancre, théâtre de création de la Cité du Pays Noir depuis bientôt soixante ans.

Lors du Conseil communal du mois de juin, **1.144 citoyennes et citoyens** ont exprimé leur attachement à L'Ancre en remettant une première lettre de soutien aux autorités communales.

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre. La décision du Conseil d'État met un terme au projet architectural initial, mais elle ne met pas fin à la responsabilité collective de garantir l'avenir de L'Ancre. Elle appelle désormais une décision politique claire, ambitieuse et durable.

Depuis près de soixante ans, L'Ancre contribue au rayonnement culturel de Charleroi. Elle accompagne les artistes, crée des spectacles, rencontre les publics, développe des actions culturelles et participe pleinement à l'attractivité et au dynamisme de notre ville. Un **théâtre de création** est bien davantage qu'une salle de spectacle. Il repose sur un équilibre entre les espaces de création, de répétition, les espaces techniques, d'administration et d'accueil des publics. C'est cette cohérence qui permet à L'Ancre d'exercer pleinement les missions qui lui sont confiées.

La décision qui sera prise devra garantir durablement ces missions, dans le respect de l'identité, de l'autonomie artistique et du fonctionnement du théâtre. Elle devra offrir aux équipes, aux artistes et aux publics un outil cohérent, pérenne et capable d'accompagner le développement de L'Ancre pour les décennies à venir.

Les choix qui seront posés aujourd'hui engageront durablement la place de la création artistique à Charleroi. Première ville de Wallonie, notre ville a l'occasion de confirmer son ambition culturelle en apportant une réponse à la hauteur de son théâtre de création.

À l'approche des soixante ans de L'Ancre, nous appelons les autorités communales à prendre une décision claire, ambitieuse et durable, accompagnée d'un calendrier de mise en œuvre, garantissant les conditions nécessaires à l'exercice de ses missions.

Lors du prochain Conseil communal, une question simple sera posée : **Quelle décision la Ville de Charleroi entend-elle prendre pour garantir durablement à L'Ancre les conditions nécessaires à l'exercice de ses missions de théâtre de création, et selon quel calendrier ?** Nous espérons que cette question recevra une réponse publique, claire et porteuse d'avenir.

Convaincu·e que la culture est un bien commun et un investissement essentiel pour l'avenir de notre ville, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Prénom, Nom :

Domicilié·e à :

Date :

Signature :